# FICHE SIGNALETIQUE DU PROJET

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du Projet:**  **Justice et Stabilisation pour le Développement de Beni-Nord** | **Organisation(s) de mise en œuvre:**   1. Bureau Conjoint des Nations Unies pour le Droits de l’Homme (BCNUDH) : Agence des Nations Unies. 2. UNESCO : Agence des Nations Unies. [www.unesco.org](http://www.unesco.org) 3. UN-Habitat : Agence des Nations Unies. [www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org) 4. ZOA : ONG Internationale. [www.zoa-international.com](http://www.zoa-international.com) |
| **Personne de Contact**:  Nom: Adam MALAM KANDINE  Adresse:35, Avenue Tulipier. Q. Le Volcan. GOMA  Téléphone: +243 99 0610960/+243 82 587 4083  E-mail:kandine.adam@unhabitat.org | **Membres du Consortium :**   1. **Agences des Nations Unies** : BCNUDH, UN-Habitat et UNESCO 2. **Organisation Non Gouvernementale Internationale** : ZOA 3. **Centre de Recherche**: Centre de Recherche Intégré (IRI/UCBC) 4. **Organisations Non Gouvernementales Nationales** : SYDIP, ASP, ETN, SOFEPADI, ARBI, ACPDI, GLHRP |
| **Localisation/localités :** Les collectivités (Chefferie/Secteurs) *de Beni-Mbau* (Groupements de Banande – Kainama, Bambuba – Kisiki, Batangi – Mbau, Baswagha – Madiwe), *Ruwenzori* (Groupements de Baniangala, Bolema, Buliki, Malambo, Basongora) et *de Watalinga* (Groupements de Watalinga, Bawisa, Bahumu) | |
| **Durée totale du projet (mois):** 24  **Date de démarrage**: Avril 2018  **Date de clôture**: Avril 2020 | **Cout total du Projet**: 5 000 000, 00$ US  **Fonds de Cohérence pour la Stabilisation**: 5 000 000, 00$ US |
| **Bénéficiaires (nombre et catégorie) par Objectif Spécifique** :  Objectif spécifique (OS1) :**400** Hommes, **500** femmes, **750** jeunes (**400** filles, **350** garçons). Soit **1,650** bénéficiaires directs.  Objectif spécifique (OS2) : **350** Hommes, **400** femmes, **550** jeunes (**250** filles**, 300** garçons). Soit **1,300** bénéficiaires directs.  Objectif spécifique (OS3) : **300** Hommes, **400** femmes, **650** jeunes (**350** filles, **300** garçons). Soit **1,350** bénéficiaires directs. | **Groupes cibles / parties prenantes** :  Les autorités politico-administratives et coutumières, l’administration foncière, les services techniques en charge de l’agriculture, pèche et l’élevage, de l’environnement, les Mines, le ministère de l’intérieur, les autorités judiciaires et l’administration de la justice, et les services sociaux (affaires sociales genre et jeunesse), les structures locales étatiques (NPD, CePD, CLPD, CPD)[[1]](#footnote-1), le Conseil territorial de la Jeunesse (Clubs des jeunes, gouvernement d’élèves, jeunes à risques, ex combattant(e)s…), les leaders des communautés locales, les concessionnaires, les agriculteurs, les éleveurs, la coordination des organisations de la société civile, les groupes des femmes, les groupes des jeunes, (dont les Victimes de violences sexuelles), les cliniques juridiques, Fédération des Entreprises du Congo, Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN) , les Coopératives agricoles et financières. |
| **Description du projet et de la stratégie d’intervention**  Le projet s’appuie sur la SPS/PAPS du Nord-Kivu telle que mise à jour et va contribuer aux trois objectifs stratégiques d’ISSSS : (1) Sécurité accrue pour les femmes, jeunes filles, jeunes hommes et hommes dans les provinces orientales ; (2) Légitimité accrue de l'Etat congolais et de ses institutions, et (3) Résilience socio-économique au conflit accrue.  L’intervention poursuit trois objectifs spécifiques :   1. Développement et mise en œuvre par différents niveaux administratifs et toutes les parties prenantes des Plans d’action conjoints, inclusifs et sensibles au genre : ceci à travers un dialogue démocratique inclusif et ouvert auquel tous les acteurs, homme/garçons, femmes/filles dans la zone prioritaire et à tous les niveaux participent, y compris les peuples autochtones dans la ZPB[[2]](#footnote-2). Dialogue axé sur l’analyse et la recherche-action participative des solutions durables aux conflits saillants identifiés, dont ceux autour du PNVi et sur la responsabilité et l’implication des autorités tant étatiques que coutumières au niveau local, provincial et national le cas échéant pour garantir la mise en œuvre effective desdites solutions et leur durabilité. **(Pilier Dialogue Démocratique**) 2. Mise en place des conditions plus favorables pour la relance de l’économie locale pour la réintégration des groupes vulnérables et marginalisés, la cohésion sociale : en tenant compte des intérêts et besoins spécifiques des hommes/garçons et des femmes/filles ; Cet objectif améliorera les performances et les capacités des fournisseurs des services fonciers formels et informels, en promouvant l’accès à la terre et la sécurisation foncière participative ; en facilitant et améliorant l’accès aux marchés, au crédit et à l’emploi rémunéré, particulièrement pour les groupes vulnérables et à risques (jeunes, ex-combattants); et en organisant et sécurisant l’accès aux ressources naturelles dans la ZP de Beni. (**Pilier Retour, Réintégration et Relèvement Socio-économique**) 3. Assurer une meilleure gouvernance locale et sécuritaire : à travers le renforcement des capacités pour une meilleure redevabilité des institutions étatiques envers les femmes, jeunes femmes, hommes et jeunes hommes des communautés et aussi une meilleure fourniture de services par ces dernières. Les résultats du Dialogue démocratique devront alimenter cette coresponsabilité grâce à laquelle les mécanismes locaux de veille et d’alerte, la chaîne pénale et la gouvernance des entités territoriales seront renforcés, avec une approche basées sur la synergie et la capitalisation des interventions en cours ou antérieures réalisées par d’autres acteurs. (**Restauration de l’Autorité de l’Etat**) | |

# PARTIE NARRATIVE

## Analyse synthétique sensible au genre du contexte et de la dynamique des conflits dans la zone prioritaire

### Contexte générale de la zone prioritaire de Beni (ZPB)

Beni est l’un de six territoires du Nord-Kivu. Il est limitrophe avec la République de l’Ouganda, la province de l’Ituri et le territoire de Lubero. Il est densément peuplé avec une population d’environ 1.316.000 habitants, avec 52% des femmes.

Son activité économique repose principalement sur l’agriculture et le petit commerce qui alimente les transactions transfrontalières et interprovinciales.

Le territoire de Beni connaît une situation sécuritaire préoccupante depuis plusieurs années. Elle est caractérisée par l’activisme des groupes armés, nationaux et étrangers. Pour essayer de rétablir l’ordre institutionnel, les opérations des FARDC et des troupes de la MONUSCO y sont menée de manière régulières mais sans résultats probants suite à l’inaccessibilité d’une grande partie (l’axe Watalinga).

Les ADF/NALU, Mai-Mai Ruwenzori, Mai-Mai Mazembe, et les Mai-Mai Taperita, sont les principaux groupes armés actifs à Beni. Certains opèrent à partir du Parc National des Virunga (PNVi) et d’autres dans des forets autour de la ville de Beni. Ils s’illustrent notamment par des tueries sauvages, les viols, les pillages, les enlèvements, le braconnage dans les périmètres du PNVi, et dans les zones où ils opèrent. Certains hommes armés non autrement identifiés exploitent des réserves forestières et des carrières minières en y semant les terreurs en vue d’un monopole d’exploitation de ces ressources naturelles, plus particulièrement dans le Groupement Baswagha-Madiwe. Il faut noter ici, que cette pratique est de mise dans la province voisine de l’Ituri. La plupart d’exploitants qui contrôlent ces sites proviendraient de ladite province, précisément du territoire de Mambasa. Cette exploitation se fait au mépris des textes juridiques régissant l’exploitation forestière et minière et en violation des droits des populations locales surtout des jeunes et des femmes.

Les conséquences d’une telle situation sont catastrophiques : elles vont de l’humanitaire à la destruction du tissu social, économique, sanitaire, éducationnel, etc.

Il sied de signaler qu’il y a une faible présence de la communauté internationale et humanitaire en territoire de Beni connait. Peu d’agences UN et organisation internationale y sont opérationnels.

### Dynamique des conflits

Les conflits récurrents et même permanents dans le territoire de Beni reposent sur les quatre principales dynamiques que sont relatifs à la sécurité, les dynamiques régionales (et interprovinciales), les conflits fonciers et identitaires, ainsi que ceux liés à l’exploitation des ressources naturelles.

1. ***Le dilemme sécuritaire***

Il y a d’une part cette faiblesse des institutions étatiques à pouvoir assurer la sécurité des personnes et de leurs biens et d’autre part cette tendance de recourir aux groupes armés, pour assurer ce vide par les communautés. Ces groupes se ramifient et multiplient des pôles d’intérêts qui les rendent plus actifs et structurels ; et par conséquent attirent la présence des forces régulières assistées par les forces onusiennes notamment, en vue de leur éradication.

Ce qui naturellement devient une source et une expression de conflits.

La violence devient ainsi un langage banal de règlement de conflits dans un contexte caractérisé par une crise de confiance entre les institutions étatiques et les populations. L’on observe un phénomène progressif d’auto prise en charge des civils dans les zones périphériques de Beni ville. En effet, face à l’incapacité des forces armées régulières d’assurer la sécurité effective des populations, ces dernières se constituent en mouvement de résistance contre les agresseurs surtout les ADF NALU. Les jeunes gens sont les plus actifs dans cette résistance populaire mais aussi il y a toujours des risques de récupération politique et d’insécurité plus incontrôlée. Les conflits fonciers, les atteintes aux droits humains, litiges civils, … se règlent finalement à travers des voies non autorisées et souvent violentes.

Notons que les institutions judiciaires qui ont vocation de régler les litiges ne font plus confiance aux justiciables d’une part, et de l’autre part elles n’ont pas des moyens suffisant pour mener à bien les taches qui leurs sont dévolus. La justice privée cède progressivement de place au schéma officiel.

En conséquence de cette insécurité, des déplacements massifs des populations (une illustration statistique…) vers des zones jugées plus sécurisées à l’ouest de Beni-Mbau.

Des cas d’enlèvement des habitants du secteur Beni-Mbau, notamment des jeunes et des femmes perpétrés par les présumés éléments de l’ADF-NALU et autres groupes armés sont souvent signalés. Certains d’entre eux qui réussissent d’une manière ou d’une autre à s’échapper sont confrontés aux difficultés de réintégration sur le plan socio-économique (non accès à l’éducation, à l’emploi…). Ils font aussi objet de discrimination et de stigmatisation (soupçonner dans les cas de vols, insécurité) par les autres membres de la communauté. En plus, plusieurs femmes ont été utilisées comme esclaves sexuelles par les présumés éléments de l’ADF-NALU et d’autres ont été violées lors des affrontements. Revenues dans la communauté, elles font l’objet de rejet et discrimination, et connaissent des difficultés de réintégration dans la société.

Plus globalement, la réduction des ressources diversifiées des ménages où la femme est restée cheffe de ménage après l’enlèvement du mari, aggrave la vulnérabilité de ces femmes et affaiblit l’encadrement des enfants, ce qui les expose à l’exploitation, l’abus et la violence sexuelle.

L’absence d’opportunités d’emploi pour les jeunes filles et garçons en âge de travailler expose ces derniers au cycle de recrutement au sein des différents groupes armés dans la zone. Il faut aussi noter que certains recrutements sont consécutifs aux frustrations et aux revendications des jeunes à la reconnaissance de leur identité, leur droit foncier ainsi que ceux de leurs communautés ou de leurs leaders.

1. ***Mobilisation autour de la terre et de l’identité***

En effet, le recours identitaire et l’identification du groupe par rapport à la terre est une réalité ancienne. Mais ceci entraine des comportements exclusivistes et d’autoprotection face à la faiblesse d’un appareil étatique en charge de résoudre les conflits : la justice. Ces revendications communautariste sont malheureusement souvent instrumentalisées par des « opérateurs des conflits » et pour s’exprimer, recourent à des voies violentes utilisant pour la plupart des cas, les jeunes. Vivant déjà dans la précarité et dans l’exclusion, leur engagement dans les violences devient une opportunité.

Les conflits fonciers sont quasi-permanents entre les grands concessionnaires riches et politiquement influents et les petits exploitants agricoles, de bois et de l’or.

Ceci s’étend aux disputes de limites entre le PNVi et les populations agricultrices à Mayangose et Mavivi, des conflits des terres qui ont entrainé beaucoup des tueries et enlèvements au sein des communautés riveraines. Les tentatives de règlement jadis entreprises n’ont apporté que des résultats forts mitigés.

Par ailleurs, les limites de la ville sont contestées par les chefs coutumiers qui perdent progressivement le contrôle sur les terres jadis sous leur gestion et les limites entre la ville de Beni (des nouveaux lotissements vers les terres communautaires), la chefferie de Batangi-Mbau et le Parc national de Virunga, semblent imprécises selon le décret présidentiel de 2003 créant la ville de Beni.

Mais aussi, les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs dans le groupement Buliki, plus précisément à Kabasha dans lesquels la population de cette zone est confrontée à une grande difficulté d’accès à la terre, au marché rémunérateur, au crédit et à l’emploi.

Cette précarité crée des frustrations au sein de la population, expose les femmes et les jeunes filles aux violences sexuelles et les jeunes garçons à l’enrôlement dans les groupes armés.

Spécifiquement, la collectivité – secteur Beni Mbau connait des conflits identitaires sur une occupation des terres par les Banandes, qui seraient venus s’implanter progressivement pour des raisons économiques dans le territoire de Beni en provenance des hautes terres de Lubero depuis l’époque coloniale et les autochtones (Bapakombe, Bambuba, Babila, Pygmées...). Cela explique les conflits coutumiers entre le chef de groupement Batangi – Mbau (qui est Nande) et les chefs de localités (autochtones), qui le considèrent comme un chef sans terre.

Un autre mouvement migratoire d’une certaine catégorie des populations identifiées aux ‘Hutus’ plus récent, s’observe vers les mêmes zones.

Ces différents conflits sont aggravés par une gouvernance foncière déficitaire, défaillante, conflictogène et inefficace caractérisée par la prédominance des pratiques en marge de la loi comme des ventes irrégulières des terres, des occupations illégales, des expulsions forcées, des superpositions des titres, des mauvaises pratiques soutenues par, l’opacité dans la gestion des terres, le trafic d’influence. Des multiples conflits fonciers à typologie variée actionnés par toutes ces mauvaises pratiques en sont les conséquences directes.

Les mécanismes officiels de règlement des litiges se sont avérés infructueux dès lors que l’administration foncière est, si elle existe, sous équipée, incapable, démunie et exposée aux manipulations, à la corruption, et aux antivaleurs.

La dualité dans la gestion des terres entre les chefs coutumiers et les agents de l’administration foncière ainsi que le chevauchement entre différentes législations relatives à la Gestion de la terre et des Ressources Naturelles (Codes foncier, minier, forestier), ne font que renforcer cette sombre situation qui , dans un cas comme dans l’autre, ne garantit ni l’accès à la terre ni la sécurité des droits, particulièrement pour les pauvres et les femmes qui déjà, de par la coutume, sont privées de ces droit.

Ce qui ne peut que retarder une relance économique soutenue tant les principaux acteurs ne sentent pas sécurisés et n’ont pas accès, car l’agriculture et l’exploitation de la terre constitue la principale activité pour une grande multitude.

1. ***Dynamiques régionales et interprovinciales***

La collectivité – chefferie de Watalinga est quant à elle, une zone frontalière avec l’Ouganda avec de nombreux points d’accès incontrôlés, ce qui est un facteur favorisant la fraude et le mouvement migratoire incontrôlé, qui est une source d’insécurité dans la zone de Beni et Lubero. Aussi, c’est une zone à faible accessibilité et faible gouvernance administrative et sécuritaire, ce qui la rend le berceau de l’insécurité, suite à une présence de longue date des groupes armés dans les massifs de Ruwenzori. Par contre, c’est un marché qui monopolise l’exportation du cacao vers l’Ouganda, et qui explique les tueries des agriculteurs par de présumés ADF–NALU.

Aussi, la porosité de la frontière offre des opportunités pour pratiquer la fraude pour sur les produits provenant de l’exploitation illicite des ressources naturelles et produits agricoles et manufacturés, ou pour s’approvisionner en armes de guerre en faveur des groupes armés qui opèrent sur le territoire congolais.

La faible capacité de transformation des produits agricoles dans la zone met les paysans producteurs dans une position de faiblesse par rapport au marché Ougandais. Ceci fragilise l’économie locale et expose les habitants à recourir à des activités illicites pouvant procurer un revenu. C’est ici le cas d’indiquer l’exploitation sexuelle des filles, l’enrôlement des jeunes dans les groupes armés.

Par ailleurs, Beni partage une frontière avec la province orientale où sévissent des groupes armés dans le territoire d’Irumu.

Des connexions sont possibles et cela aggraverait la crise.

De même, des points de désaccords subsistent entre les deux provinces quant à la tracée des frontières ; ceci est une autre forme de tension.

L’or produit dans la zone d’Irumu est généralement vendu à BENI et BUTEMBO dans le circuit de la fraude. Et la fraude s’accompagne toujours de l’utilisation des formes de gestion par des groupes d’intérêts qui n’hésitent pas à recourir aux groupes armés pour entretenir et protéger ce trafic.

1. ***Exploitation des ressources naturelles***

L’accès aux ressources naturelles, entendues terre, flore, faune et minerais, est un facteur remarquable de la persistance des conflits de tous ordres dans le territoire de Beni.

La collectivité – secteur de Ruwenzori connait essentiellement le conflit entre les populations de Kasindi et du Parc National des Virunga suite à l’occupation de sa partie Sud par les populations qui l’ont transformée en quartier résidentiel en violation des limites reconnues du Parc.

Le PNVi regorge d’importantes ressources convoitées tant par les communautés riveraines que par les groupes armés, créant un climat de cohabitation tendue avec le gestionnaire Institut congolais de conservation de la nature (ICCN) à cause des revendications des limites du parc ou des occupations anarchiques des portions des terres du Parc pour des fins agricoles. Ce conflit entre l’institution publique et les populations locales illustre un réel besoin de la restauration et ou du renforcement de l’autorité de l’Etat dans certaines parties de ce territoire.

Les groupes armés contrôlent des espaces aussi bien dans la PNVi que dans les zones minières, où des jeunes et les femmes sont exploités et utilisés à des fins humiliantes.

## Description narrative du cadre logique

### Objectif spécifique n°1 : Plans d’action conjoints, inclusifs et sensibles au genre développés, approuvés et mis en œuvre par les différents niveaux administratifs et parties prenantes

1. ***Résultat 1.1. Des plateformes de dialogue participatifs, inclusifs établies et opérationnelles.***

**Output 1.1.1. Les structures impartiales de paix renforcées promeuvent l’engagement des acteurs dans la ZP au processus de stabilisation en appliquant une perspective sensible aux conflits et au genre. (ZOA)**

**Stratégie :**

L’identification des acteurs, la sensibilisation et formation des structures impartiales et inclusives au niveau communautairequi comprennent à leurs seins une égalité entre les hommes et les femmes. Les membres sont désignés par les communautés pour leur légitimité.

Ces structures à base communautaire recevront la formation sur la sociothérapie, qui est une approche qui crée un “polder pilote” parfait pour discuter et exercer une position stratégique plus forte des femmes dans la société locale, à la fois au niveau du participant individuel – il acquiert le respect de soi et la confiance en soi – et au niveau du groupe – discuter la situation, des besoins et des priorités d’autres personnes et d’autres sous-groupes. De plus, la STC, à travers le respect de soi et la confiance mutuelle dans les communautés, est également importante pour se protéger contre les tensions (recrutement) ou les menances (la violence basée sur le genre, VBG) dans la société.

Ces structures fonctionneront au sein des communautés et collaborent avec les Noyaux de paix au niveau des villages, CePD (cellules de paix et de développement) au niveau des groupements, avec les CLPD (comité local de paix et de développement) au niveau de la Collectivité (Chefferie ou secteur) ainsi que des CPD (conseil de paix et de développement) au niveau Territorial de la zone d’intervention selon le besoin en accompagnement exprimé,

**Les activités :**

1. Faire l’identification des acteurs (connecteurs et diviseurs) dans les situations des conflits dans la ZP ;
2. Faire l’identification et redynamisation ses structures étatiques et communautaires dans la ZP ;
3. Appuyer le renforcement des capacités des structures communautaires et étatiques (NPD, CePD, CLPD, CPD) et sur le processus de stabilisation et les techniques divers sur la sociothérapie à base communautaire, sur leurs rôles, la transformation des conflits…ces structures comprennent à leurs sein une bonne participation des femmes, y compris à des instances des décisions ;
4. Résolution des conflits fonciers des limites identifiés dans les séances de dialogue et repris dans les plans d’action.
5. Apporter un appui technique, matériel et financier pour le fonctionnent des structures étatiques (NPD, CePD, CLPD, CPD) et communautaires ;
6. Organiser la sensibilisation des populations sur les responsabilités des structures communautaires et étatiques ;
7. Assurer la mise en œuvre des groupes de sociothérapie à base communautaire, dissémination des informations et formations pertinentes (restitution) auprès des communautés locales par les structures ci-haut appuyés pour alimenter le système des feedback,

**Output 1.1.2. Le processus de dialogue dans la zone prioritaire de Beni Nord est dynamisé (UNHABITAT et UNESCO)**

Le processus de dialogue tiendra compte de toutes les représentativités locales afin de revêtir un vrai caractère libre, inclusif et participatif. Il tiendra compte de la bonne représentation des femmes et des jeunes filles et garçons y compris des peuples autochtones pygmées dans les discussions.

Il abordera des questions diverses et prioritaires constitutifs des problématiques clés identifiés dans le contexte. Tel est le cas des conflits autour des aires protégés, des questions d’accès aux terres et aux droits fonciers méconnus, problématique d’accès aux crédits des femmes et des hommes , accès à l’emploi, aux situations sécuritaires, gouvernance locale, questions identitaires et inter génération. Des résolutions, des recommandations ainsi que des engagements des parties prenantes devront faire l’objet d’un suivi adéquat pour apporter des réponses aux problèmes identifiés au niveau communautaire. Des conflits identifiés seront catégorisés et orientés pour une prise en charge adéquate (conflits de pouvoir, conflits fonciers, conflits d’intérêts particuliers, etc. Les communautés et autorités devront réfléchir sur la pérennisation du dialogue qui devra rester permanant entre les différentes couches de la population et les autorités.

Pour relayer les actions de Plaidoyer et de suivi au Niveau Provincial les structures communautaires collaborent avec le STAREC et la CPAP ainsi que les ministères concernés par la stabilisation. Ainsi donc, pour des questions nécessitant une prise de décision au-delà du niveau local, les structures provinciales (STAREC et la CPAP) joueront un rôle catalyseur auprès des instances provinciales ou nationales (selon le cas) en collaboration avec les institutions d’accompagnement du gouvernement tel que la section des Affaires Civiles de la MONUSCO, la coordination de la société civile provinciale en vue d’une réponse adéquate aux problèmes diagnostiqués au niveau local dans les secteurs de paix et de développement.

**Activités**

1. Faire une analyse participative approfondie du contexte et de la dynamique des conflits par toutes les parties prenantes en tenant compte du genre ;
2. Organiser des ateliers en intra-groupes et des rencontres en bilatéral de restitution des résultats de l’analyse pour leur enrichissement et appropriation par les différents acteurs de différents niveaux ;
3. Tenir une rencontre de restitution en inter-groupes avec les différentes catégories d’acteurs pour s’accorder sur les problèmes majeurs servant de levier et mettre en place des pistes de solution consensuelles pour sortir de a la crise. Ces pistes de solution seront coulées dans un plan d’action qui devra bénéficier d’un acte d’engagement des différents entrepreneurs des conflits pour garantir sa mise en œuvre ;
4. Organiser des restitutions de plan d’action à tous les niveaux pour susciter l’implication des acteurs à différents niveaux dans sa mise en œuvre ; Des forums des dialogues entre acteurs concernés seront organisés sur des questions spécifiques identifiées lors de la grande rencontre (telles que probablement les conflits autour des aires protégés, des questions d’accès aux terres, …) ;
5. Apporter un appui aux actions de Plaidoyer et de suivi dans le processus de prise de décision au Niveau local, Provincial et national (communication, transport, logement, frais de mission…) sur les questions majeures y compris celles qui touchent spécifiquement le genre,
6. Organiser des fora sous régionaux et interprovincial pour aborder les questions spécifiques et prioritaires qui touchent les pays limitrophes ou les Territoires ou encore les Territoires voisins ;
7. Elaborer des plans de mise en œuvre et de prise d’actions pour des résolutions , des recommandations ainsi que des engagements pris par des parties prenantes de dialogue démocratique en prenant en compte une bonne représentativité des femmes et des jeunes ;
8. Organiser des fora des dialogues démocratiques avec les communautés et les autorités à la base sur l’état d’avancement de la mise en œuvre du plan d’action ;
9. Faire de consultations de plaidoyer au niveau provincial et national pour l’endossement et l’implication des autorités Partage avec les parties provinciales et nationales pour plaidoyer et suivi de tous les processus participatifs menés au niveau local ;
10. ***Résultat 1.2. Soutien maintenu des parties prenantes locales, autorités traditionnelles et formelles des différents niveaux administratifs pour un processus local de stabilisation***

**Output 1.2.1. Les autorités traditionnelles et formelles des différents niveaux administratifs pour un processus local de stabilisation, les acteurs de la société civile renforcés (UNESCO)**

Les parties prenantes au processus de stabilisation seront encadrées et prises en charge par le projet sur les aspects techniques par des experts des agences et organisations de mise en œuvre. Un équipement adéquat et une prise en charge sera apprécié pour un fonctionnement effectif de structures impliqués dans le projet au niveau local, de la collectivité ainsi que du territoire. Les autorités en particuliers devront être initiées à la gestion transparente des entités qui sont sous leurs responsabilités ainsi que à la redevabilité auprès des communautés.

**Activités :**

1. Organiser des Formations sur la gestion des entités la cité, la transparence et la bonne gouvernance ainsi que sur le genre ;
2. Apporter un Appui technique et matériel de l’administration locale en vue d’améliorer la prestation des services aux populations ;
3. Apporter un appui aux échanges d’expériences, séances des restitutions, missions d’itinérance, concertations locales, tables rondes sur des questions et problématiques clés identifiés dans une approche inclusive.

**Output 1.2.2. Les acteurs de la société civile renforcés et coordonnées dans le processus de stabilisation, (UNHABITAT)**

1. Appuyer les états généraux de la société civile territoriale en tenant compte de la dynamique de la jeunesse (jeunes filles et garçons) en vue d’une meilleure organisation et structuration pour répondre aux défis spécifiques des toutes les couches sociales à leur sein,
2. Organiser des Formations spécifiques sur les mécanismes de redevabilité, les feedback, plaidoyer, transformation des conflits, genre, sur le trafic et la certification des ressources naturelles, environnement, sur les systèmes d’alerte, surveillance de flux transfrontalier, …) ;
3. Tenir des Ateliers avec les organisations de la société civile au niveau de la chefferie, territorial/secteur et provincial pour mettre en place une approche commune de dialogue démocratique ;
4. Renforcer les acteurs de la société civile sur le rôle positif à jouer dans l’accompagnement des institutions administratives, sécuritaires et politiques locales (information, conseil, orientation, suivi des actions gouvernementaux…).
5. Organiser de formation des organisations de la société civile en techniques de monitoring et plaidoyer ;
6. Organiser des fora de discutions sur les questions spécifiques relatifs à la paix et au développement avec la société civile ;
7. Organiser des tribunes d’expression populaires pour adresser les questions de sécurité ; de cohabitation,

### Objectif spécifique n°2 : Conditions plus favorables pour la relance économique locale

1. ***Résultat 2.1 : L'accès à la terre est amélioré***

**Output 2.1.1: Un cadastre foncier rural est fonctionnel**

La promotion d’un cadastre rural qui fait une cartographie d’occupation et d’utilisation des terres permettra notamment d’assurer une meilleure gestion de l’espace rural, une maîtrise de ses limites et une utilisation rationnelle des ressources foncières, de valoriser les terres du domaine foncier rural ainsi que d’assurer une meilleure responsabilisation des populations dans la planification et la gestion durable de leurs ressources naturelles.

**Activités à mettre en œuvre**

1. Organiser la formation des agents de l’administration foncière sur l’éthique et la déontologie des agents publics dans l’exercice de leur métier ;
2. Organiser des sessions de dissémination des informations sur le cadastre rural au sein des communautés locales avec une participation des femmes et jeunes,
3. Appuyer le Renforcement technique et organisationnel des institutions locales en charge de gestion foncière sur le Système d’information foncière et l’utilisation de l’outil (SIF),
4. Appuyer la collecte et enregistrement des données foncières au niveau local (les données géo-spatiales (la cartographie des limites, des concessions, parcelles et ou champs individuels au niveau communautaire),
5. Appuyer la tenue des registres fonciers existants, les documents fonciers qui attestent les droits de propriétés ou de jouissance sur une terre( Acte de vente, contrat ou certificat, contrat sociale…), les paysannats, terres d’usages agricoles, version soft et dure) prise en compte de la participation des femmes et des jeunes dans les équipes,
6. Appuyer la production des cartes foncières séparant les terres rurales enregistrées de celles non enregistrées (terres de communautés locales),
7. Mettre en place une base des données au niveau des circonscriptions foncières et territorial avec un back up au niveau provincial,
8. Appui au processus décisionnel (développement des édits certifiant des documents fonciers locaux) pour valider les changements d’affectation ou utilisation des terres des petits exploitants,
9. Appuyer les descentes de terrain des équipes techniques investies pour la de collecte, analyse, traitement et enregistrement des données foncières, mais aussi échanges d’expériences.

**Output 2.1.2: Les services techniques en charge de la gestion foncière appuyés (UCBC)**

La promotion de la stabilité économique ainsi que le besoin de la cohésion sociale dans la chaine des besoins exprimés par les populations passe par les activités qui permettent auxdites populations et particulièrement les femmes d’accéder aux services fonciers impeccables. Une réponse adéquate aux défis fonctionnels des services techniques permettra d’améliorer la prestation desdits services (administration foncière, service territorial de l’agriculture et élevage, le servie en charge de l’environnement …)

**Activités à entreprendre**

1. Appuyer les séances de renforcement des capacités des services techniques locaux en tenant compte du genre dans la récolte et le traitement des données foncières dans le processus de sécurisation des droits fonciers des communautés locales ;
2. Doter les services en charge de la gestion foncière[[3]](#footnote-3) en équipement moderne (GPS, matériel topographique, Kit informatique, système solaire…) et des outils de gestion du foncier (logiciels de traitement des données fonciers, informatisation des dossiers et Système d’information géographique),
3. Organiser la Formation techniques sur l’utilisation des outils de gestion foncière après dotation ;
4. Appuyer les descentes de terrain des équipes techniques pour la récolte, traitement et enregistrement des données foncières désagrégées ainsi que les échanges d’expériences,
5. Appuyer l’archivage au sein des services en charge de la gestion foncière pour une meilleure sécurité des données foncières et l’amélioration d’un accès public des dossiers fonciers y compris les femmes et les jeunes.

**Outputs 2.1.3: Des structures de coordination foncière (services de gestion des terres, les autorités coutumières et la société civile, structures des femmes et des jeunes, FEC) sont opérationnelles**

Cet output vise à renforcer les cadres d’échange entre les parties prenantes et partenaires techniques clés sur la gestion foncière pour évaluer les principaux défis fonciers ainsi que l’actualisation de la cartographie des intervenants et harmonisation des approches d’intervention dans le domaine.

**Activités à entreprendre**

1. Appuyer le fonctionnement et l’opérationnalisation de la sous coordination foncière locale de Beni[[4]](#footnote-4) pour les concertations relatives à la gestion participative de la terre (planification, orientations, partage d’information et alertes, formation, briefings,…) ;
2. Renforcer les capacités techniques des membres la sous coordination foncière locale sur des thématiques diverses en vue de permettre la société civile d’accompagnement effectivement les services étatiques en charge de la gestion de la terre dans leurs taches,
3. Tenir des ateliers sur l’analyse du cadre légal et institutionnel provincial et national relatif à la gestion des terres avec les ministères clés ayant les questions foncières dans leurs attributions[[5]](#footnote-5), les députés provinciaux et les autres acteurs des ONG et Agences ayant un mandat foncier en vue d’un plaidoyer pour améliorer le cadre institutionnel et juridique.
4. Appuyer la sous coordination foncière de Beni pour le suivi conjoint des conflits complexes et la mise en place d’une base des données (appui technique et matériel) ainsi que le suivi des résolutions et engagements des parties prenantes aux dialogues.

**Produit 2.1.4: Des conflits fonciers sont identifiés et résolus dans la zone du projet**

1. Appuyer les groupes représentatifs des femmes dans la zone d’intervention (autonomisation des regroupements des femmes par la formation des formateurs, l'appui fonctionnel et organisationnel) par des consultations pour une meilleure analyse, mapping et développement des stratégies de prise en charge des questions foncières spécifiques impliquant les femmes ;
2. Organiser les séances de sensibilisations sur la sécurisation foncière, les droits fonciers des femmes et leur accès à la terre, à des propriétés et aux ressources naturelles pour améliorer leur autonomie ;
3. Appuyer les groupes représentatifs des jeunes dans la zone d’intervention (autonomisation des regroupements des jeunes par la formation des formateurs, l'appui fonctionnel et organisationnel) par des consultations pour une meilleure analyse, mapping et développement des stratégies de prise en charge des questions foncières spécifiques impliquant les jeunes ;
4. Organiser la formation des formateurs sélectionnés au sein des groupes des jeunes dans la zone d’intervention  pour meilleure prise en charge des questions foncières spécifiques impliquant les jeunes (garçons et filles) ;
5. Appuyer l'organisation des séances de sensibilisations sur la sécurisation foncière, les droits fonciers des jeunes et leur accès à la terre, à des propriétés et aux ressources naturelles pour améliorer leur autonomie ;
6. Organiser des Ateliers de consultation (3) sur le mapping des conflits fonciers complexes dans la zone d’intervention ;
7. Organiser des séances de médiation des conflits fonciers complexes communautaires impliquant selon le cas les concessionnaires, les gestionnaires des aires protégées, les autorités locales chefs terriens et les leaders locaux avec la participation active de 30% des femmes et des jeunes ;
8. Organiser des séances de médiation des conflits fonciers des limites relatifs au développement urbain incontrôlé (tel le cas de la ville de Beni et celle de l’agglomération de Lubirha au poste frontalier de Kasindi) ;
9. Mettre en place un système d’alerte précoce et de référencement des cas des conflits fonciers au niveau de la zone prioritaire ;
10. Appuyer le processus de matérialisation des limites convenues par les parties prenantes à l’issue des dialogues sur les conflits autour des aires protégés, des concessions et les ressources naturelles,
11. Appuyer le processus de prise des décisions politique ou législatif ou judiciaire au niveau provincial et national consacrant les changements fonciers intervenus (limites modifiés, …) et développer des conventions collectives locales avec les grands concessionnaires).
12. ***Résultat 2.2 Accès amélioré et sécurisé aux ressources naturelles***

**Output 2.1.2: Une gestion de ressources naturelles améliorée**

1. Une étude sur l’état des lieux, dresser les problèmes existant, les défis des services concernés et les probables pistes de solution en tenant compte des points de vue des femmes et des jeunes,
2. Organiser des focus sur le niveau et conditions d’accès des populations aux ressources naturelles à travers l’approche analyses et recherche-actions participative ;
3. Appuyer le processus de validation des sites miniers et les mécanismes de traçabilité dans le marché des minerais par les services techniques habilités,
4. Vulgariser les textes légaux relatifs à l’acquisition et usage des concessions forestières et minières aux populations y compris les femmes,
5. Organiser des producteurs/artisans locaux afin de leur permettre un accès au marché
6. Sensibiliser les exploitants sur les normes internationales et nationales relatives à l’exploitation des ressources naturelles,
7. Renforcer la société civile locale dans le suivi et surveillance de l’exploitation des ressources naturelles dans la zone d’intervention
8. Contribuer à la résolution des conflits autour de ces zones en mettant en profit la participation locale y compris celle des femmes et des jeunes.

**Output 2.1.2: Les services administratifs et techniques en charge de l’exploitation des ressources naturelles appuyés**

Appuyer et renforcer les capacités techniques et opérationnelles des agents des services en charge de la gestion des ressources naturelles,

1. Doter les services en charge de la gestion foncière en équipement moderne (GPS, matériel topographique, Kit informatique, système solaire…) et des outils de gestion des espaces miniers et forets (logiciels, archivage,),
2. Formation sur l’éthique de l’agent public pour la responsabilisation des agents en charge de la gestion des ressources naturelles,
3. Appuyer un contrôle effectif de l’exploitation des sites miniers et exploitation forestiers par autorités compétentes (locales, provinciales et/ou nationales) pour éviter que le trafic puisse alimenter les réseaux qui créent l’insécurité dans la zone,
4. ***Résultat 2.3 Accès maintenu et accru aux marchés***

**Output 2.3.1. Les coopératives et associations d’écoulement des produits agricoles sont mise en place/redynamiser dans la zone d’intervention. (ZOA)**

Une des grandes faiblesses des paysans étant le fait d’aller au marché en ordre dispersé, l’approche de coopérative sera développé par le projet afin que ceux-ci aient une force dans les négociations du marché et l’accès aux crédits. Ces producteurs seront aussi formés sur les techniques culturales qui peuvent leurs permettre de présenter sur le marché les produits répondant aux normes de commercialisation à l’échelle régionale et mondiale (cacao et café).

**Les activités :**

1. Faire une analyse SWOT des coopératives et associations existantes afin de dégager des pistes de solutions et élaborer des plans d’actions.
2. Organiser des séances de sensibilisation des producteurs pour la création des coopératives agricoles et y adhérer pour leur permettre d’avoir une plus grande force syndicale.
3. Faciliter l’intégration des femmes dans les instances dirigeantes des coopératives agropastorales existantes et crées.
4. Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des coopératives agropastorales existantes et crées.

**Output 2.3. 2. Les mécanismes d’information permanente sur le fonctionnement des marchés sont établis dans la zone d’intervention (ZOA)**

Le dialogue entre les différents acteurs de la chaine de valeur des filières porteuses dans la zone à savoir le café, la cacao, le riz, l’huile et haricot variété pigeons verts pourra permettre de consolider tous les maillons de la chaine et constituer une économie locale forte.

**Les activités :**

1. Renforcer les capacités des producteurs et productrices sur les techniques culturales et les thématiques suivants: le fonctionnement du marché, le système de partage des informations du marché, fonctionnement de la chaine de valeur, l’entreprenariat, l’agri entreprise et l’élaboration des plans d’affaires…
2. Effectuer des études périodiques du marché et partager les résultats de ces études avec tous acteurs du secteur agropastoral
3. Renforcer les capacités des processeurs/transformateurs sur les techniques de transformation et conservation des produits agricoles.
4. Appuyer la mise en place d’un cadre d’échange régulier entre les acteurs des chaines des valeurs agro pastorales.
5. Encourager et appuyer les producteurs à louer les entrepôts en cas de besoin

**Output 2.3. 3. Les infrastructures routières de dessertes agricoles reliant les zones de productions aux centres d’écoulement sont réhabilitées. (ZOA)**

La stratégie d’engager seulement les jeunes locaux y compris ceux démobilisés comme mains d’œuvre dans les travaux de réhabilitation des routes (routes de dessertes agricoles choisis comme déclencheur de l’économie rurale et du marché pour certains groupements). Cette stratégie vise à promouvoir le « cash for work » en vue de permettre aux jeunes de financer en partie les activités professionnelles dans lesquelles ils seront enrôlés et formés selon leurs choix individuels.

**Les activités :**

1. Identifier de manière équilibrée les jeunes démobilisés et les jeunes de la communauté en tenant compte du genre et de l’appartenance ethnique qui seront engagés dans la réhabilitation des routes,
2. Réhabiliter 50 kms des points chauds des routes de dessertes agricoles de grandes importances reliant les zones de productions aux centres d’écoulement des produits.
3. Appuyer/redynamiser ou mise en place de la maintenance communautaire de ces routes réhabilitées.

**Output 2.3.4. Quatre filières agricoles des cultures porteuses (deux cultures pérennes et deux cultures vivrières entre autres : Cacao, Café, Papaïne, Riz, Arachides et Haricots pigeon vert) dans la zone d’intervention sont rendu opérationnel et profitable pour les différents acteurs de ces filières. (ZOA)**

Le dialogue entre les différents acteurs de la chaine de valeur des filières porteuses dans la zone à savoir le café, la cacao, le riz, l’huile et haricot variété pigeons verts pourra permettre de consolider tous les maillons de la chaine et constituer une économie locale forte.

**Les activités :**

1. Accompagner les acteurs de la société civile dans le plaidoyer sur la mise en place de la politique d’assouplissement fiscal pour les petits investisseurs de la chaine agropastorale (activité intersectoriel avec les autres membres du consortium),
2. Encourager et appuyer un échange d’expérience entre les acheteurs et producteurs transfrontaliers de Nobili-Lubiriha et ceux des districts frontaliers de l’OUGANDA.
3. *Résultat 2.4. Accès maintenu et accru aux crédits*

Output 2.4. 1. Le système d’accès aux crédits surtout pour les femmes à travers les associations villageoises d’épargne et de crédit (AVECs) et auprès d’autres des coopératives a des taux d’intérêt abordables, est développé au sein des communautés. **(ZOA)**

Le manque de fonds de démarrage des activités génératrices de revenus ou des petits investissements agro pastorale limite plusieurs paysans à lancer leurs activités économiques. Ainsi ; la stratégie d’accès au crédit par des fonds local à travers les associations villageoises d’épargne et de crédit sera développé. Mais aussi, La relance économique va passer par la stratégie d’améliorer l’accès aux crédits aux paysans au niveau local en passant par les négociations avec les coopératives financières pour revoir revoir/diminuer les différentes lourdes exigences imposées aux paysans.

**Les activités :**

1. Appuyer la mise en place des associations villageoises d’épargne et de crédit là où elles ne sont pas encore installées et redynamiser celles qui existent,
2. Former les membres des AVECs sur les paquets complets de modules AVECs.
3. Appuyer l’alphabétisation fonctionnelle à travers les centres d’alphabétisation gérés par les confessions religieuses, le service des affaires sociales ; les organisations non gouvernementales locales.
4. Faciliter le contact enrichi entre les coopératives financières et les paysans demandeurs des crédits agricoles.
5. Distribuer des kit AVECs aux diffèrent AVECs mise en place.
6. Tenir compte des femmes dont les maris ont été victimes de l’insécurité dans la zone
7. *Résultat 2.5 Accès améliorés aux emplois rémunérés*

Output 2.5.1. Connaissances, aptitudes professionnelles et les ressources de revenue des filles et garçons et des femmes vulnérables s’est accrue. **(ZOA)**

La plupart des jeunes garçons de la zone d’intervention ont passés beaucoup de temps dans les forêts car ils étaient pris en otage par les groupes armés et aussi plusieurs jeunes filles ont été victimes des violences sexuelles. Dès qu’ils reviennent dans leurs communautés ils ne reçoivent pas d’aide suffisant pour s’intégrer socialement et économiquement. Aussi Une grande partie des jeunes (filles et garçons) ne manifestent pas un grand enthousiasme de pratiquer l’agriculture comme leurs principales sources de revenus. Ils préfèrent pratiquer d’autres activités tel que l’élevage du petit bétail, organiser le transport taxi moto, salon de coiffure, discothèque local, secrétariat public...

**Les activités :**

1. Identifier les jeunes (filles et garçons) plus vulnérables que les autres dans la zone d’intervention en tenant compte de genre,
2. Identifier dans la zone d’intervention les ateliers de mécanique auto, motos, les menuiseries, salon de coiffure,…ayant une capacité d’encadrer les jeunes,
3. Signer des accords de partenariat de formation pratique avec ces ateliers,
4. Appuyer les formations professionnelles et de l’entreprenariat des jeunes et femmes à travers les ateliers du milieu et les centres d’encadrement professionnelles gérés par les services des affaires sociales.
5. Faciliter l’octroi des crédits collectifs pour les kits de démarrage des activités artisanales.
6. Appuyer les formations sur les petits commerces (Connaitre, Commencer et Améliorer ton Business).
7. Octroyer des kits de démarrage des activités génératrices des revenus (AGRs) pour les petits commerces dans le respect du choix des bénéficiaires.
8. Former les jeunes ayant choisi l’élevage, sur les techniques d’élevage
9. Distribution du petit bétail (poules et lapins…) selon leur choix.

**Objectif spécifique 3: Redevabilité des services publics et reddition de comptes (à travers des mécanismes) des institutions étatiques améliorées envers les femmes, jeunes femmes, jeunes hommes et hommes des communautés.**

**Résultat 3.1 : Performance améliorée des agents de l’Etat, autorités coutumières dans la fourniture des services**

La cible de réalisation de ce résultat est celle de l’OS1, à savoir les structures communautaires et étatiques, mais aussi les agents de la sécurité et des services judiciaires, fournisseurs de services aux populations. Il s’agira de renforcer leurs capacités de prévention de conflit, d’action, et de réponse aux demandes de la population ; mais aussi de faciliter la prise en compte des besoins des femmes dans ces plans d’action et mécanismes d’alerte.

***Output 3.1.1 La qualité de la fourniture des services est renforcée***

* Cartographie et renforcement des mécanismes de veille / d'alerte précoce, et de protection des civiles existant dans la zone
* Appuis matériels en équipement de communication, fournitures de bureau et transport des membres des réseaux locaux de protection pour collectes, alertes et vérification d’information d’ordre sécuritaire, VSBG, VSC, etc.
* Renforcement des capacités des agents de l’Etat pour une meilleure mise en œuvre de leurs plan d’action: des entités territoriales, de l’administration de la justice, la police, les autorités judiciaires, les services sociaux pour l’enfance et le genre
* Acquisition de véhicules pour la mobilité des autorités judiciaires dans la répression et protection des victimes

***Output 3.1.2 Application et surveillance des mécanismes de veille, de protection de civils et de gouvernance locale***

* Restitution des informations et formations pertinentes auprès des communautés locales par les animateurs d’entités territoriales
* Renforcement du monitoring et d’évaluation des risques des violences sexuelles liées aux conflits et par l’utilisation d’indicateurs early warning de violences sexuelles liée au conflit
* Suivi et évaluation des mécanismes de veille / d’alerte précoce par les autorités coutumières et échanges d’expériences, et Intégration de mesures de prévention/protection des VSBG / VSC dans les plans d’action locales et les outils de protection (Community protection Plan (CPP), Local protection Committees).

**Résultat 3.2. Meilleure conscience des agents de l’Etat et autorités coutumières par rapport à leurs devoirs et responsabilités**

**Les capacités cognitives des agents de l’Etat sont renforcées pour que leur conscience de leurs devoirs et responsabilités soit éveillée et oriente leur offre de service aux populations. La vulgarisation des textes juridiques participe de l’accroissement de la connaissance générale des lois et règlements de la République, ce qui balise la voie à la redevabilité et au service public**

***Output 3.2.1. Identification des nouveaux vecteurs de changement des comportements en vue d’une meilleure conscience professionnelle et rédévabilité au sein de l’administration publique et traditionnelle***

* Identification des nouveaux vecteurs de changement de comportement au sein de l’administration publique (chefs de service, chefs de personnels, etc.), autorités judiciaires et traditionnelles (leaders communautaires)
* Renforcement des capacités des agents de changements sur la bonne gouvernance et la nouvelle citoyenneté ; l’éthique et déontologie professionnelle, le leadership, le genre et les VSBG en milieu professionnel, droits humains (civils et politiques, économiques, sociaux et culturels)
* Restitution des informations et formations pertinentes auprès des communautés locales par les animateurs d’entités territoriales
* Vulgarisation des textes qui régissent le service public comme la loi sur les bonnes conduites, code du travail, conventions collectives, statuts des carrières du personnel de service publique, code de travail, code de la famille, code de protection de l’enfant, lois VSBG, la parité, etc.
* Elaboration et multiplication des outils de sensibilisation et de CCC

***Output 3.2.2. Coaching des nouveaux vecteurs de CC en vue d’une meilleure conscience professionnelle et rédévabilité dans les exercices de l’IEC et CCC***

* Accompagnement des agents de changement dans les exercices des IEC et CCC au sein de leurs institutions et communautés ;
* Tables rondes en vue de l’identification des pratiques rétrogrades et discriminatoires ainsi que des pratiques positives à promouvoir dans l’administration traditionnelle
* Atelier de renforcement des capacités des leaders traditionnels sur le genre, les VSBG, les droits humains, le leadership féminin, la culture de la paix et la masculinité/féminité positive, transformation des conflits
* Réflexion sur la problématique de la protection des femmes et des enfants en période de conflit armé

**Résultat 3.3 Disponibilité / accès accrus aux infrastructures physiques etc. pour la fourniture des services**

**Il est clair que la condition de la population s’améliore lorsqu’elle a un accès facile au service public, et que sa cause est entendue et jugée dans les délais. Les femmes et les enfants qui constituent la majorité de la population, trouvent leurs besoins comblés à travers la disponibilité de l’information, de l’assistance et de l’accompagnement dans le processus judiciaire, administratif et économique comme partie de la cible de l’OS2.**

***Output 3.3.1 Les communautés locales connaissent les services offerts par les institutions judiciaires et y accourent***

* Création de Cases de Droits (centre de ressources en droits humains -DCP / DESC, droits de la femme et enfant, élections), production et vulgarisation de lois et d'ouvrages juridiques et achats d'étagères: mini librairie (mairie, commune et collectivité)
* Appui à la réhabilitation / construction et équipement du tribunal pour enfant de Beni, et du tribunal de paix de Beni
* Appui matériel de la prison pour femmes et enfants
* Organisation des journées portes-ouvertes dans différents tribunaux et sensibilisation sur les services offerts aux communautés ;
* Mobilisation communautaire dans la lutte contre l’impunité des violences foncières et basées sur le genre ;
* Sensibilisation et CCC en vue de la dénonciation des auteurs des violences, et itinérance des cliniques mobiles

***Output 3.3.2 Les victimes de VSBG et VSC ont accès à la justice et ont recours au processus judiciaire***

* Etablissement et appui aux cliniques juridiques pour l'assistance aux victimes
* Appui à l'organisation d'enquêtes judiciaires et d'audiences foraines des tribunaux de grande instance, de paix et pour enfants
* Appui aux procédures d'exécution de décisions judiciaires et mise en place de mécanismes de réparations extra-judiciaires

**Résultat 3.4 Leçons tirées de l’expérience et de l’exigence locales communiquée et prise en compte par les autorités provinciales concernées**

**Les actions ont déjà été menées, et le projet vient les compléter dans la ZP pour améliorer les conditions de vie de la population. Il importe donc de ressortir ces expériences qu’ont connues la population et ses fournisseurs de service, et de les remonter au-delà de la ZP, pour mieux répondre aux exigences et à la demande, locales.**

* Vulgarisation auprès des entités territoriales, du sondage d’opinion sur la sécurité, la justice et les VSBG menée par la Havard Humanitarian Initiative en partenariat avec la Section des Affaires civiles de la MONUSCO
* Rédaction d’un rapport sur la féminisation de la justice initiée par le projet d’appui de l’Equipe d’Experts des Nations Unies sur les VS et son impact sur l’offre de la justice aux femmes et aux enfants
* Production d’un guide pour la protection des victimes et témoins
* Analyse de la problématique de la réparation aux victimes et esquisse d’un guide de procédures nationale et internationale basée sur les principes directeurs des Nations Unies

## Analyse synthétique des risques

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Risques** | **Probabilité** | **Impact** | **Stratégie de gestion/mitigation du risque** |
| **Risques liés à la politique et la sécurité** | | | |
| Dégradation de la situation sécuritaire dans la ZP (situation militaire, situation politique) | **Forte** | **Moyen** | S’adapter aux instructions sécuritaires et respect des consignes sécuritaires des Nations Unies. Mais aussi, le projet va s’appuyer davantage sur des intervenants locaux qui sont moins affectés par les restrictions sécuritaires. |
| Forte activisme des groupes armés dans certaines collectivités de la Zone d’intervention, ce qui crée de l’insécurité et risque de rendre l’accès presque impossible dans cette collectivité. | **Moyen** | **Moyen** | Travailler effectivement avec les partenaires locaux pour la mise en œuvre.  Limiter seulement les interventions dans les zones sécurisées |
| Une forte frustration au sein de la population due à l’agenda électorale contesté, susceptible de créer des tensions, marches, journées villes mortes. | **Faible** | **Faible** | Se rapprocher des services de l’administration publique et la sécurité pour une orientation dans la mise en œuvre des activités. |
| Les conclusions des dialogues semblent soit dépassées ou ne reflètent plus/pas les aspirations des communautés au moment du lancement des autres objectifs spécifiques | **Faible** | **Moyen** | Mettre à jour les attentes des communautés et parties prenantes au processus de Dialogue et adapter aux réalités actuelles. |
| Intensification des mouvements de population imprévus dans les villages du projet. | **Moyen** | **Moyen** | Recourir aux mécanismes de coordination pour identifier des réponses coordonnées avec les partenaires de mise en œuvre de projets d’urgence. Adopter une stratégie de flexibilité en faveur des nouveau déplacés/réfugiés |
| Manque d’enthousiasme des autorités locales et coutumières, les structures communautaires à intégrer l’égalité entre les hommes et les femmes dans les instances dirigeantes d’une part et de l’autre la faible motivation des femmes à s’intégrer dans les structures locales. | **Moyen** | **Fort** | Intégrer les autorités et les structures locales, sur la communication pour le changement de comportement (CCC) et vulgariser les textes de lois protégeant les femmes et enfants ; Sensibiliser les femmes à la promotion de leurs droits et leur participation active aux actions de paix et de développement de leur milieu |
| Faible adhésion des jeunes dans les coopératives agricoles et manque de confiance des vieux envers les jeunes qui y adhèrent | **Faible** | **Moyen** | Renforcer le dialogue entre les jeunes et les personnes âgés pour éviter les conflits de génération |
| **Risques liés à l’environnement** | | | |
| Répercussions de certaines initiatives et solutions sur l’environnement | **Faible** | **Moyen** | Dialoguer avec les populations pour minimiser les effets négatifs des initiatives sur l’environnement. |
| **Risques liés aux organisations de mise en œuvre** | | | |
| Si la mise en œuvre du projet n’est pas sensible aux conflits et au genre, des tensions entre les parties aux conflits existants ou émergents pourraient être exacerbés. | **Faible** | **Fort** | Les approches programmatiques proposées seront sensibles au conflit et au genre, et le personnel sera sensibilisé à cet effet. Le processus de dialogue au cœur du projet contribuera à minimiser le risque identifié. |
| Si les communautés perçoivent que les bénéfices du projet ne sont pas équitablement distribués, des tensions pourraient apparaître. | **Moyenne** | **Moyen** | Le personnel appliquera les approches « ne pas nuire », l’implication de la communauté (avant et au cours de la mise en œuvre) et les mécanismes de feedback (redevabilité). |
| La participation aux activités du projet augmente les risques sécuritaires affectant les populations vulnérables, telles que les femmes, les jeunes, les déplacés /réfugiés, retournés, rapatriés. | **Moyenne** | **Moyen** | Sensibilisations des communautés et la mise en place de l’approche sensible au conflit et « ne pas nuire ». |
| La faible participation des victimes des violences sexuelles et basé sur le genre aux initiatives du projet | **Moyen** | **Moyen** | Sensibilisations ciblées, consultations, mesures de protection et respect des principes directeurs sur l’assistance des victimes des violences sexuelles et basé sur le genre |
| La lenteur et l’éloignement des instances judiciaires ainsi que le manque de la culture de la justice par les populations locales | **Moyen** | **Moyen** | Suivi rapproché des cas des dossiers auprès des instances judiciaires,  Sensibilisation des populations sur la culture de la justice et Vulgarisation des lois relatives à la protection des femmes et enfants |

## Présentation synthétique de la stratégie en matière de :

1. *Genre :*

Sans la contribution des femmes, qui jouent un rôle principal dans l’économie de subsistance et des jeunes qui représentent le futur de la zone prioritaire, il sera difficile d’obtenir un changement durable dans les communautés ciblées.

Le projet adoptera une approche double : le genre sera intégré de manière transversale dans tous les objectifs et sera pris en compte de manière spécifique dans certaines activités.. Le processus de dialogue inclusif, bâti sur les méthodologies RAP, et la sociothérapie à base communautaire permettra d’assurer que toutes les analyses de conflit identifient comment les dynamiques de conflit impactent différemment les hommes, les femmes, les garçons et les filles (Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies). Sur la base de ces analyses, le projet promouvra la transformation des pratiques et des normes sous-tendant les dynamiques de genre asymétriques et le plaidoyer d’application des lois existantes (l'héritage des terres, et les droits à la santé sexuelle, …). Des hommes seront amenés à prendre part eux-mêmes à la déconstruction des masculinités négatives et des normes sociales inégalitaires. Ils deviendront alors facilitateurs de la participation active des femmes, d’un meilleur accès à l’information et d’une meilleure gestion des ressources.

L’intégration du genre sera garantie non seulement dans les activités du projet, mais aussi dans les processus de recrutement du personnel, de sélection des partenaires, dans le suivi des indicateurs de performance et dans l’élaboration du budget. Toutes les données du projet seront désagrégées par sexe et âge (SADD). Ces données seront utilisées comme outils de gestion adaptative tout au long du projet afin de garantir que les besoins spécifiques des hommes, des femmes, des filles et des garçons sont effectivement considérés dans la conception et la mise en œuvre des activités.

1. *Engagement politique au niveau local, provincial et national:*

L’expertise gouvernementale sera valorisée et mobilisée dans la conduite des formations au niveau local, les autorités impliquées dans le suivi et évaluation des plans de paix, dans le partage d’informations vers le niveau provincial et communautaire ainsi que la participation active aux actions de plaidoyer, notamment dans le cadre des réformes foncières et sécuritaires en cours de préparation.

Une implication dans la démobilisation des groupes armés ainsi que le règlement des conflits coutumiers ayant des empruntes néfastes sur la cohésion sociale et sur la gestion des terres (ressources naturelles) sera encouragée.

Tenant compte de la dimension ethnique, les acteurs politiques originaires de la ZP devront être associés aux dialogues clés dans lesquelles on abordera les questions prioritaires qui menacent la stabilité de la zone et devront contribuer à la recherche des solutions appropriées.

Un acte d’engament des acteurs politiques et services techniques devra être encouragé dans la mise en œuvre et la durabilité des acquis du projet. Une charte de bonne conduite sera de même signée entre les autorités et les parties prenantes.

Les aspects discriminatoires portées par les coutumes locales devront être discutées pour valoriser les droits fonciers des femmes, des jeunes, et autres couches vulnérables telles les populations pygmées, les déplacées, les retournées, les rapatriés...

Enfin, des rapports du projet, incluant une mise à jour des activités de la cellule de coordination et de suivi, seront soumis périodiquement au Ministère du Plan en tant que ministère de tutelle et des forums de partage d’expérience seront tenus au niveau provincial au moins deux fois au cours du projet.

1. *Pérennisation et durabilité des interventions :*

Le projet aura une durée relativement courte de deux ans et devra ainsi relever le défi de la durabilité dès son lancement. Il s’agira de s’assurer que les participants ont la capacité, la motivation et les ressources pour continuer à mettre en œuvre les changements positifs initiés au cours du projet. Les conditions pour cela (par exemple, besoin en ressources, en temps, en partenariat, etc.) seront discutées avec les participants. Cette approche participative sera accompagnée d’une analyse des résultats du suivi et évaluation qui mettra en exergue l’avancée des solutions de paix et les besoins en investissement pour chaque solution afin que celle-ci soit durable.

Le projet cherchera également à poser les bases pour un changement transformatif de long terme, à travers l’identification de solutions concrètes aux moteurs violents des conflits (processus de dialogue), la transformation des pratiques et normes sociales (formations, engagement des hommes, etc.) et la promotion du rôle positif des jeunes dans la société. L’approche de facilitation promue par le projet privilégiera le travail à travers des structures de gouvernance et communautaires existantes. Ces dernières seront renforcées, professionnalisées, fédérées et mises en réseau pour une plus grande durabilité et un effet multiplicateur potentiel. Le renforcement des capacités, transfert des compétences, responsabilisation sont les leitmotive de toute la stratégie d’intervention. Ainsi, les services étatiques, les ONG de la société civile, la communauté seront, de manière systématique, impliqués dans la planification, la mise en œuvre et l’évaluation de l’intervention. L’autonomisation des structures communautaires des femmes et jeunes est une autre variante de la durabilité.

1. *Coordination avec les projets récents et en cours dans la zone*

* Fort de son mandat traditionnel de promotion et protection des droits humains civils et politiques, et économiques, sociaux et culturels en RDC depuis plus d’une décennie, le BCNUDH a développée des actions d’assistance holistique aux victimes par les cliniques juridiques à Beni et Oicha gérées par l’ONG GLHRP depuis 2014, et l’organisation d’audiences foraines pour rapprocher la justice des justiciables a Mutwanga, Kasindi, etc. et de renforcement de capacités des institutions judiciaires (magistrats, secrétaires de parquet et greffiers, avocats), de l’administration de justice et des mécanismes d’alerte précoce. A travers les projets de Prévention et Réponse coordonnée aux violences sexuelles et basées sur le genre du STAREC 3, de Lutte contre l’impunité de violences sexuelles et basées sur le genre et autonomisation des femmes à l’est de la RDC, et de l’Appui de l’Equipe d’Experts des Nations Unies sur les violences sexuelles et l’état de droit, le BCNUDH a travaillé dans le territoire de Beni pour la féminisation de la justice et l’appui à la cellule spéciale de répression des infractions de VSBG, les formations du personnel judiciaires, l’assistance holistique aux victimes de VSBG, l’organisation d’enquêtes et d’audience foraines, et le renforcement des mécanismes d’alerte précoce et de protection des civiles, ainsi que le renforcement des institutions étatiques. Les partenaires de mise en œuvre de ces projets et activités, et les cadres mis en place, sont le socle des actions du BCNUDH dans la proposition.
* L’UNHABITAT a mis en œuvre un projet d’élaboration du plan foncier rural dans le groupement de Batangi Mbau et Baswagha – Madiwe avec l’organisation CIDIP, et appuie l’UCBC dans l’expérience pilote d’amélioration de l’espace urbaine, travaillant sur la numérisation des parcelles dans la ville de Beni, au quartier non – loti de Masiani.
* Depuis 2013, l’organisation ZOA a eu, dans les groupements de Basongora et Boleme, secteur de Ruwenzori, des projets qui cadrent avec la relance socioéconomique, l’accès au crédit, le développement des filières agro pastorales, la paix et la stabilité ainsi que la résolution des conflits par l’approche communautaire. Actuellement, un projet de réinsertion socio professionnelle des jeunes ex-combattants et filles - mères, est en cours dans le groupement de Basongora. Sans la contribution des femmes, qui jouent un rôle principal dans l’économie de subsistance et des jeunes qui représentent le futur de la zone prioritaire, il sera difficile d’obtenir un changement durable dans les communautés ciblées.

## Présentation des organisations de mise en œuvre internationales et locales

|  |  |
| --- | --- |
| # | INSTITUTION |
| **01** | **ZOA** |
|  | Actif en RDC depuis 2008 dans les domaines ci-dessous :   * L'aide humanitaire * Récupération - stabilisation, développement social et économique - Paix, stabilité sociale et économique, à travers du dialogue inclusif entre des groupes de personnes, leurs organisations privées et sociales et le gouvernement: * Changement des attitudes des gens  et mobilisation des populations   Promotion du dialogue inclusif afin d'améliorer la paix et la stabilité sociale et économique dans les communautés.  Dans le Nord-Kivu, lead du ‘Consortium Néerlandais pour la Réhabilitation’ (DCR), dans le territoire de Lubero (37 villages) ; Protracted Crisis Program’ au Nord-Kivu (Zone de Santé de Mutwanga, 32 villages).  Partenaire de l’UE, de l’USAID, des Agences Onusiennes. Capacités humaines, organisationnelles, matérielles garanties.  Sa connaissance du contexte et son activité actuelle ont fait qu’il soit essentiel dans la définition du contexte et la stratégie pour les OS1 et 2. |
| **02** | **UN-Habitat** |
|  | Lead de plusieurs consortiums en Ituri, au Nord-Kivu et membre dans le Sud-Kivu, il a participé dans plusieurs projets liés à la stabilisation, la sécurité et la paix.  Ses interventions en matière de dialogue démocratique, transformation des conflits et gouvernance foncière sont les piliers de sa réputation dans les provinces de l’Est de la RDC.  Dispose des capacités opérationnelles suffisantes et peut s’appuyer sur éventail des partenaires d’exécution très actifs dans la zone.  Par sa connaissance du terrain et avec l’appui de ses partenaires locaux, il a été le pilier dans la définition du contexte, et la présentation de la stratégie sur les OS 1 et 2. |
| **03** | **BCNUDH** |
|  | Le BCNUDH est une structure double, de la MONUSCO et du Bureau du Haut – Commissariat des Nations Unies aux Droits de l’Homme. Il apporte ses ressources de la MONUSCO en termes de logistique (transport aérien et terrestre, espace de travail), de coopération sécuritaire (information et analyse, évaluations et missions conjointes) et multisectorielle (collaboration avec les sections des Affaires Civiles, DDRRR et Affaires Politiques et Electorales, la Police des Nations Unies), de ressources humaines et d’expertise avérée, et de son avantage comparatif du mandat couplé de l’expérience du terrain, en matière de renforcement des institutions étatiques et non – Etatique, promotion et protection des droits humains, lutte contre l’impunité et accès à la justice.  Depuis 2008 la date de son intégration, le BCNUDH travaille pour la restauration de l’autorité de l’Etat en RDC, et précisément depuis 2014, il met en œuvre dans le territoire de Beni, les programme conjoints de lutte contre l’impunité des VSBG et d’autonomisation des femmes, d’appui au déploiement de femmes magistrats et à la cellule spéciale de répression des infractions de VSBG du parquet de grande instance de Beni et de prévention et réponse coordonnées de lutte contre les violences sexuelles, programmes qui lui ont permis d’organiser les audiences foraines, la formation du personnel judiciaire et de avocats, l’information juridique et l’assistance holistique aux victimes.  Comme la mise en œuvre des actions précitées s’est faite avec les ONG locales de Beni, et les institutions nationales de formation, le BCNUDH collabore avec l’ONG GLHRP dans la conception et pour la mise en œuvre du projet. De même, le bureau de terrain du BCNUDH à Beni sera le pivot des opérations du BCNUDH dans la zone.  Il a enrichi le contexte et surtout des éléments de fond et de la stratégie pour l’OS3. |
| **04** | **UNESCO** |
|  | UNESCO est actif dans le programme de stabilisation, particulièrement dans les zones où l’accès aux ressources naturelles et le dialogue entre les communautés et les aires protégées sont de pierre d’achoppement.  Forte de ses succès dans cette matière et dans le changement des comportements, UNESCO a documenté le contexte sur la dynamique des conflits et peaufiné la stratégie aux niveaux des OS 1 et 3. |

# LE CADRE LOGIQUE

En annexe



# LE BUDGET

# DOSSIER ADMINISTRATIF

1. NPD (Noyaux de Paix et de développement) siège au niveau des villages, CePD (cellules de paix et de développement) au niveau des groupements, CLPD (comité local de paix et de développement) au niveau de la Collectivité (Chefferie ou secteur) et les CPD (conseil de paix et de développement) au niveau Territorial. [↑](#footnote-ref-1)
2. ZPB : Zone Pilote de Beni [↑](#footnote-ref-2)
3. Ces services sont : l’administration foncière, service de l’agriculture et élevage, service de l’environnement [↑](#footnote-ref-3)
4. Cette coordination est effectivement constitué de représentants de l’Administration foncière -les brigades foncières, les autorités administratives et coutumières, concessionnaires, société civile, les organisations de la société civile, les regroupements des femmes, des jeunes [↑](#footnote-ref-4)
5. Il s’agit ici des ministères les ministères provinciaux en charge de l’agriculture et l’élevage, plan, urbanisme et aménagement du territoire, environnement, affaires foncières, mines [↑](#footnote-ref-5)